



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 novembre 2011

COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE -  
INDEMNISATION DU PRESIDENT

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
15 novembre 2011

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Christophe POIRIER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

**Excusés :**

***Adjoints :***

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

***Conseillers :***

- Mme Maryvonne ARDOUIN

**DIRECTION GENERALE**

**COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE - INDEMNISATION DU  
PRESIDENT**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibérations en date du 20 septembre 2010, du 14 mars 2011 et du 20 juin 2011, le Conseil municipal de la Ville de Niort a mis en place les commissions de règlement amiable afin de régler les litiges liés aux travaux de l'avenue des Martyrs de la Résistance, de la rue Brisson, du secteur Pilon rue M. Berthomé, de l'avenue Bujault et de la rue du 14 juillet, de la rue Victor Hugo, de la Place des Halles et de la rue Thiers.

Suite au départ de Monsieur DENIZET, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné Monsieur Didier SALVI, Premier Conseiller du Tribunal Administratif pour représenter le Tribunal Administratif au sein de la commission et en assurer la présidence.

Il est proposé d'indemniser le Président sur la base d'une somme forfaitaire constitutive des frais engagés par l'intéressé, à savoir frais de déplacement et de vacation pour les réunions de travail et d'expertise de la Commission.

Il est proposé de fixer le montant de l'indemnité forfaitaire à 305 euros par demi-journée.

Il est donc proposé de passer une convention prévoyant les modalités d'indemnisation avec Monsieur SALVI.

La somme est inscrite en dépenses au Budget Principal de la Ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- décider d'allouer une indemnité au Président de la commission de règlement amiable d'un montant de 305 euros par demi-journée ;
- approuver la convention déterminant les modalités de l'indemnisation à passer avec Monsieur SALVI ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Claude SUREAU**